



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20107257

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

08 SEP. 2020



Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : 0418 459 582

Nom Centre culturel de Dison A.S.B.L.
(en entier) :

(abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue des Ecoles 2 à 4820 Dison

Objet de l'acte : Nomination et cessation de membres au Conseil d'Administration

Lors de sa réunion du 29/06/2020, l'Assemblée Générale du Centre culturel de Dison a approuvé la nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration.

Extrait du PV :

...

3. NOMINATION PAR PROCÉDURE DE VOTE D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR SUITE À LA DÉMISSION DE BENOÎT BONAVENTURE

. Monsieur Bonaventure nous a présenté sa démission par courrier le 22/04/2020. Monsieur Bonaventure représentait le PAC (Présence et Action Culturelle) au sein de la chambre privée de l'AG et du CA. Le PAC a proposé Priscilla CIMETTA pour le remplacer dans ses fonctions de membre de l'AG et d'administrateur au CA. La nomination de Priscilla CIMETTA (Rue des Fusillés, 17 à 4650 Herve) est approuvée à l'unanimité.

. Monsieur Laurent LORQUET, membre de la chambre publique de l'AG a présenté sa démission. La délibération du Conseil communal du 22 octobre 2019 a désigné Mme Adeline DUPONT (Rue de Mont, 21 à 4820 Dison) pour le remplacer.

. Madame Danielle Wérisse, membre de la chambre publique de l'AG et du CA, en cessation de mandat communal, cède sa place à Sophie LOPEZ (Rue de Verviers, 177 à 4821 Andrimont) par délibération du Conseil communal du 17 février 2020.

Les nominations de Priscilla Cimetta, Adeline Dupont et Sophie Lopez sont donc validées. Les nouveaux membres de l'AG seront conviés à la prochaine Assemblée.

...

Dison, le 9 juin 2020

Frédéric Muller

Directeur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)